

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

<p>Nombre de conseillers En exercice : 12 Présent : 12 Procuration : 0 Votants : 12 Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0</p>	<p>L'an deux mille vingt-trois, le sept juin Le Conseil Municipal de Montriond (Haute-Savoie), dûment convoqué. Réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean Claude DENNE (Maire) <u>Secrétaire de séance</u> : Mme SIBIL Christine <u>Date de convocation</u> : 2 juin 2023</p>
<p><u>Réf</u> : 2354 <u>OBJET</u> : CDAS 2023 MAM</p>	<p><u>Présents</u> : M. MUFFAT Michel - Mme QUOEX Valérie - M. DENNE Jean – Claude - - Mme MCQUADE Alisha - M. GAILLARD Guy - M. ROSSET André - Mme TAVERNIER Marie -Laure - M. BRAIZE Richard - Mme SIBIL Christine - Mme MICHAUD Sonia - M. DUCHEMIN Vincent - Mme MICHAUD Carole <u>Absents ou excusés</u> : néant <u>Procuration</u> : néant</p>

Madame MICHAUD Carole propose au conseil dans le cadre du projet de construction d'une maison des assistantes maternelle, près de l'école de solliciter une subvention dans le cadre du plan CDAS 2023, auprès du département de la Haute -Savoie, pour un montant de 30 % des travaux hors taxes.

Elle rappelle que les travaux sont évalués à : 877 500.00 € HT

Que le plan de financement prévisionnel est :

PARTENAIRES	MONTANT HT
Conseil départemental CDAS 2023 30%	263 250.00 €
DETR 30%	263 250.00 €
Commune autofinancement	351 000.00 €
TOTAL	877 500.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- * **ACCEPTÉ** de solliciter une subvention au titre du CDAS 2023 du département de la Haute-Savoie à hauteur de 30%, soit un montant de 263 250.00 €
- * **VALIDÉ** le plan de financement ci-dessus
- * **PREND NOTE** que la réalisation de cette maison des assistantes maternelles est programmée cette année, pour une livraison en 2024.
- * **CHARGE** monsieur le maire de signer tous les actes relatifs à la présente délibération.

La secrétaire de séance
Mme SIBIL Christine



Le Maire
DENNE Jean - Claude

